

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-53

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 juillet 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET Philippe

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION - REGENERATION DU MELEZIN DANS LA FORET COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est engagée dans le projet de décaper des parcelles afin de faciliter la régénération du mélèze sur le secteur à proximité de la cabane du Parc.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ONF pour le montage du dossier de financement.

Ce projet dont le montant total est estimé à 18112,50 € HT peut obtenir des financements.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :
Région SUD PACA - 5 millions d'arbres : 10 867,50 € soit 60%
Fond RESPIR : 5 434,00 €, soit 30%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus

Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

